

Décision

Générale

colonial

Décision n° 20-09-1904 mouvements

n° 20-09-1904

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

16 août 1904

Numéro JO

n° 94 du 01/09/1904

Date du numéro

1 septembre 1904

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du Gouverneur en date du 16 août 1904 le sieur Djama Adour est engagé comme agent de 7° classe des douanes, en remplacement de l'agent Abdi Gondal, décédé.